

Si j'ai l'occasion de poser une question supplémentaire, j'en dirai plus, mais il me semble que dans ce qui précède j'en ai déjà posé deux ou trois. Seulement quatre, dites-vous?

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, l'industrie du gaz naturel compte un nombre important de sociétés canadiennes. Le député ne veut tout simplement pas l'admettre. Il n'en demeure pas moins que c'est un fait. Les sociétés canadiennes sont en nombre important dans ce secteur et le Canada en tirera un très grand profit. Cela engendrera toutes sortes de revenus et le gouvernement, par le biais des impôts, touchera des sommes considérables qu'il pourra utiliser pour atteindre les objectifs énergétiques nationaux qu'il s'est fixés. J'ai toutes les raisons de croire que le gouvernement aura son mot à dire dans chaque transaction en ce qui concerne les capitaux qui quitteront le pays à l'avenir.

J'ai déposé il n'y a pas longtemps à la Chambre des statistiques qui disent précisément combien l'industrie du gaz naturel a investi et réinvesti dans l'exploration. Je suis certain que l'industrie réinvestira la plus grande part de ses profits. Les profits seront réinvestis et, en fait, cette décision aura des répercussions sur un nombre important de sociétés canadiennes de ce secteur, ce qui accroîtra la prospérité future du Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre. Étant donné qu'il est plus de 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 7 h 8.)

● (2000)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
ON DÉPLORE LE CHÔMAGE ET ON CONDAMNE LE
GOUVERNEMENT POUR SON MANQUE DE STRATÉGIE D'EMPLOI
GLOBALE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Fox:

Que la Chambre déplore l'inertie du gouvernement en matière de création d'emplois, après six mois de pouvoir, regrette les coupures inhumaines au chapitre du programme Canada au travail qui ont provoqué l'élimination de centaines de collectivités au Canada ayant connu un taux de chômage élevé et condamne le gouvernement de ne pas avoir réussi à présenter à ce jour une stratégie d'emploi globale pour l'année à venir.

M. Paul McCrossan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui sur cette motion parce que je pense que rien ne pourrait davantage montrer les différences

Le chômage

d'attitude qui existent entre l'ancien et le nouveau gouvernement face aux problèmes du chômage au Canada. Le Canada est un pays riche qui a un potentiel pratiquement illimité, et pourtant nous avons connu au cours des trois dernières années les plus hauts taux de chômage des pays de l'Occident.

Ce chômage frappe surtout les jeunes. Au même moment où ce fort chômage frappait nos jeunes, nous avons vu des industries, sur lesquelles nous devrions compter pour notre croissance, régresser à cause d'un manque de travailleurs spécialisés, travailleurs que nous avons dû très souvent importer de l'étranger. Comment le gouvernement précédent pouvait-il laisser cette situation saboter l'avenir de nos jeunes et ne pas s'attaquer au vrai problème? Je ne dis pas que le gouvernement précédent n'a pas dépensé d'argent pour créer des emplois, loin de là. A des moments, il a presque voulu régler le problème à coup d'argent.

Toutefois, je tiens à souligner que les sommes d'argent énormes qu'il a dépensées n'ont servi dans une large mesure qu'à accroître le déficit au lieu d'offrir des possibilités d'emploi permanent à nos chômeurs ou de construire des infrastructures comme des ports dont notre prospérité future pourrait dépendre. Nous nous souvenons tous de la façon dont le gouvernement a essayé de régler le grave problème qui frappait nos jeunes en instituant le programme Perspectives-Jeunesse. C'était un programme tout ce qu'il y a de chrétien. L'approche du gouvernement sortait tout droit de la Bible. Aux jeunes qui voulaient de l'argent le gouvernement répondait: «Demandez et vous recevrez; cherchez et vous trouverez; frappez et l'on vous ouvrira». Malheureusement, il s'est rendu compte que la terre appartiendra non pas aux pauvres en esprit, mais aux futes qui trouveront le moyen de se faire envoyer le fric.

● (2010)

Eh bien, monsieur l'Orateur, le gouvernement précédent avait de meilleurs plans encore. La motion d'aujourd'hui parle des «coupures inhumaines au chapitre du programme Canada au travail», ainsi que du tort causé à beaucoup de collectivités par un gouvernement qui ne veut pas maintenir les programmes dans l'ensemble du pays l'an prochain.

L'an dernier, le budget total de Canada au travail était d'environ 175 millions. On a dépensé dans toutes les provinces sans tenir compte de leur degré de prospérité. Sans compter Jeunesse-Canada au travail, qui a eu un budget de 62 millions.

Permettez-moi de dire quelques mots de Jeunesse-Canada au travail. Il n'est pas inutile de se pencher sur ce programme et sur ce qu'on en attendait. Ce programme avait pour objectif de réduire le chômage étudiant en fournissant une expérience utile, en finançant des projets dont les objectifs ou le mode de fonctionnement profiteraient aux non-participants par la stimulation de la création d'emplois dans le secteur privé, par la mise en lumière de possibilités d'emplois permanents, par la fourniture de prestations, par l'amélioration de l'environnement.